

ÉTUDE DE GISEMENT DES DÉCHETS DE BOIS DANS LA FILIÈRE BOIS / BOIS ÉNERGIE

DÉCHETS DE BOIS DÉFINITION

Bois en fin de vie



CADRE RÉGLEMENTAIRE VOIES DE VALORISATION USUELLES

Catégorie	Réglementation	ÉNERGIE				
		RECYCLAGE		ÉNERGIE		
		Article L 541-4-3 du Code de l'Environnement		Valeurs limites d'admission ⊕ Niveaux d'émissions en combustion		
		Combustion		Co-incinération		
		2910 A	2910 B	2971	2771	2770
Catégorie A	Seuils de l'European Panel Federation* et spécificités nationales	✓	✓			
Catégorie BR1	+ cadre réglementaire sur la production des panneaux	✗	✓	✓	✓	
Catégorie BR2		✗	✗	✓	✓	
Catégorie C		✗	✗	✗	✗	✓

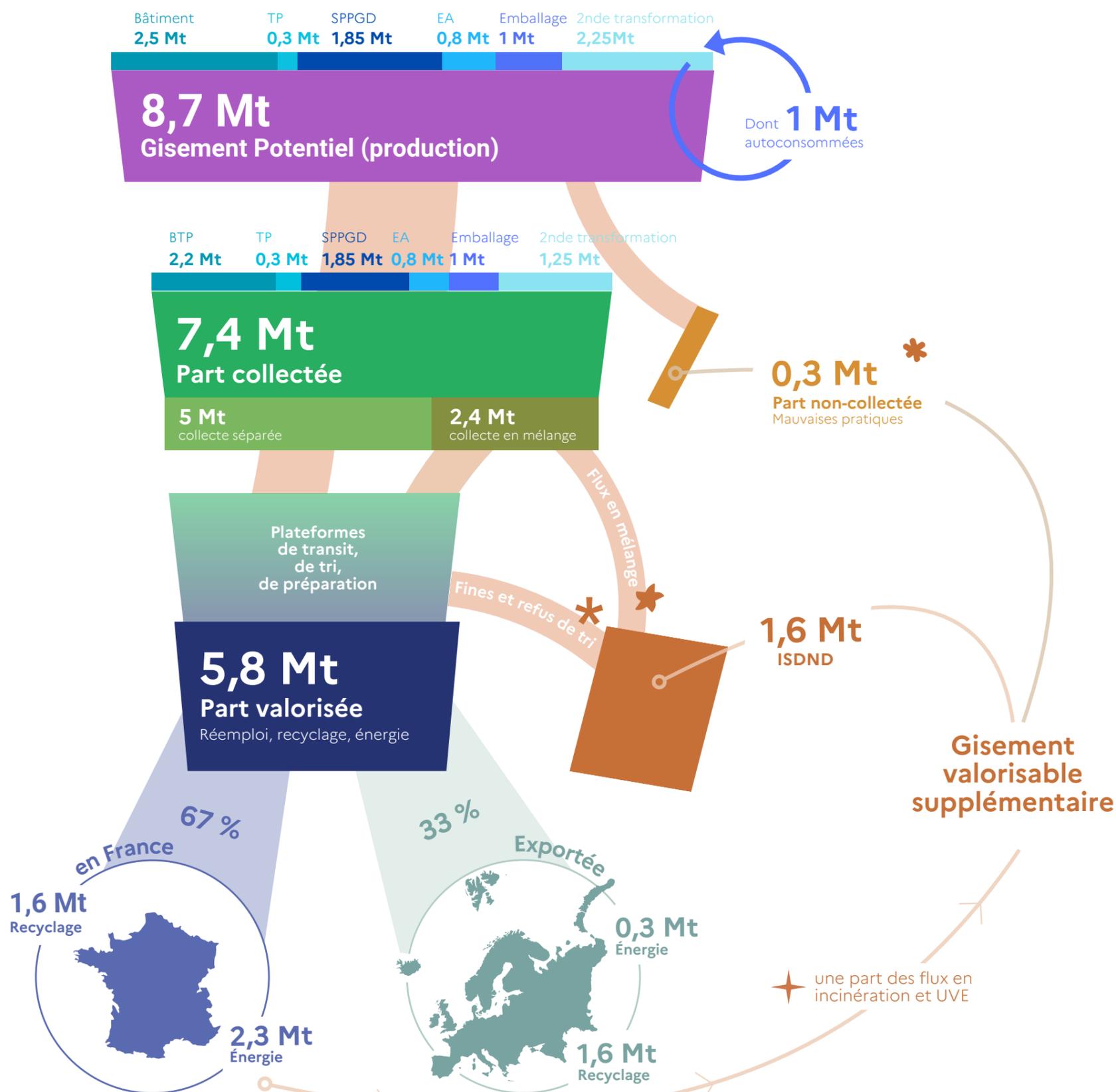
REP Responsabilité élargie au producteur

ICPE Installations classées pour la protection de l'environnement

* Cahier des charges

BILAN DES FLUX

DE LA FILIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS DE BOIS EN FRANCE



TP Déchets de bois issus des travaux publics

SPPGD Déchets de bois collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets, hors déchets du bâtiment et d'éléments d'ameublement.

EA Déchets de bois collectés dans le cadre de la REP "éléments d'ameublement"

UVE Unité de valorisation énergétique

ISDND Installation de Stockage de déchets non dangereux

Potentiel de mobilisation supplémentaire de plusieurs centaines de milliers de tonne

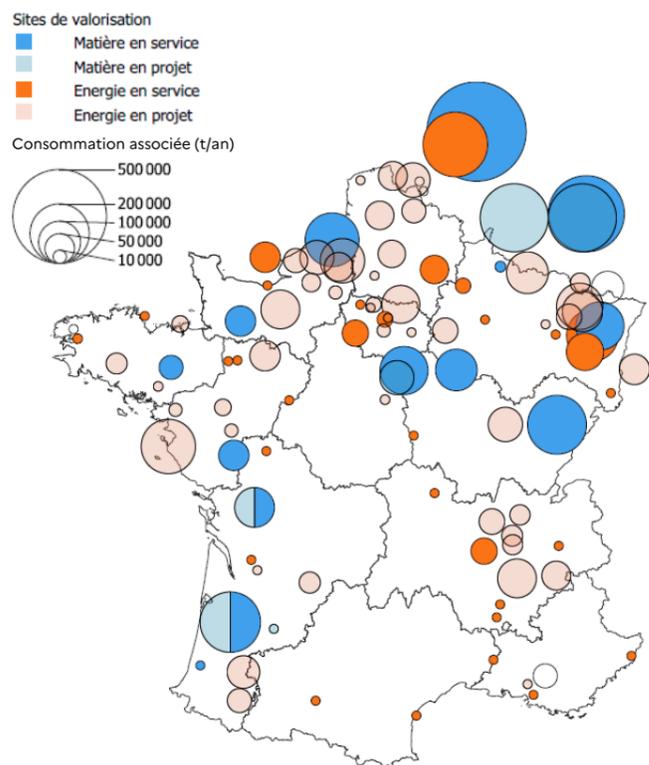
- * **Les flux non collectés non valorisés ou mal valorisés**
Brulage à l'air libre sur chantiers et dans les équipements de combustion au bois par les particuliers, dépôts sauvages.
- * **Les flux collectés en mélange non triés et éliminés en ISDND**
Flux collectés en mélange dans les déchèteries et sur les chantiers, DAE collectés en mélange.
- * **Les refus de tri et fine**
Pertes sur les lignes de tri et fines produites lors de l'étape de broyage.
- * **Une part des flux actuellement orientés en incinération et UVE peut-être détournée**
Bien que permettant un certain niveau de valorisation, ces installations seront fortement mobilisées avec la réduction planifiée des capacités de stockage. Il convient de détourner les flux pouvant être valorisés autrement.

Actions en faveur de la mobilisation de tonnages complémentaires:

- Déploiement des REP (Produits et matériaux de la construction et du bâtiment, EA, Emballages Industriels et commerciaux) et du tri à la source associé.
- Amélioration des technologies de tri et de broyage.
- Évolutions réglementaires liées au stockage (augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), réduction des capacités de stockage, modification des conditions d'accueil).

PERSPECTIVES

CONSOMMATIONS NATIONALES DE DÉCHETS DE BOIS



Localisation des principaux sites de valorisation des déchets de bois BR1 et BR2, hors sites spécifiques bois A SSD et bois C*.



- * Chiffre attendu plus faible en cas de situation économique dégradée
- * Chiffre attendu plus faible si prix des énergies fossiles bas et/ou coût des combustibles bois élevé

* Le bois A SSD et le bois C ne sont pas considérés dans la cartographie, ainsi que les consommations des UVE et cimenteries. Le 1er répond à la définition de la biomasse. Il est majoritairement valorisé en chaufferies biomasse (ICPE 2910-A). Du fait de son caractère dangereux, le bois C suit des filières de traitement spécifiques.
 ** Intègre la valorisation des déchets de bois vers les installations non dédiées (UVE, cimenteries) ainsi que les chaufferies bois A.

CONCLUSIONS

Fort dynamisme de la filière

- Développement de la filière énergétique (décarbonation de l'industrie)
- Augmentation des consommations des fabricants de panneaux (augmentation du taux d'incorporation de bois recyclé)



Dans certaines régions, la totalité de la ressource disponible sera valorisée dès 2025

1/3 du gisement est exporté principalement pour du recyclage dans les pays limitrophes

Jusqu'à 1 Mt de potentiel supplémentaire à mobiliser

Mauvaises pratiques résiduelles et incidences sur la qualité de l'air - nécessité de poursuivre les actions visant à les réduire



Approche indicative régionale de la disponibilité de la ressource déchets de bois pour l'émergence de nouveaux projets à court terme

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le rapport complet est disponible sur la librairie ADEME - <https://librairie.ademe.fr> "Étude de gisement des déchets de bois dans la filière bois / bois énergie, ADEME, 2024. CEDEN-BIOMASSE NORMANDIE-FCBA et XERFI."
- L'ADEME et les partenaires du groupement tiennent à remercier les membres du comité de suivi de leur appui dans la réalisation de cette étude.
- Les données issues de l'étude sont mises à disposition des observatoires régionaux et des cellules biomasse dans les régions concernées.
- Les différentes recommandations identifiées dans l'étude sont disponibles dans le rapport complet.